

# FOYER RÉSIDENCE

Résidence Autonomie "Les Oliviers" : un lieu de vie adapté aux seniors indépendants.

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans qui ne souhaitent plus vivre seules, le C.C.A.S. propose une Résidence Autonomie avec logements privatifs, lieux de vie collectifs et suivi infirmier.

Au total, 60 appartements (du studio au P2) sont disponibles à la location dont 15 appartements p2 de 46 m<sup>2</sup> pour couples avec terrasse de 9 m<sup>2</sup> et 45 appartements p1 de 36 m<sup>2</sup> pour personne seule avec terrasse 9m<sup>2</sup>.

## Chaque appartement possède :

- Un coin cuisine
- Une pièce à vivre
- Une salle d'eau avec douche et wc (adaptés aux handicapés)
- Un balcon
- Des prises pour téléphone (ligne directe) et TV
- Une chambre pour les P2
- Une climatisation

## L'organisation

Chaque résident a la possibilité d'agréments son logement à sa convenance.

Le linge de maison et la vaisselle sont à fournir par le résident. L'entretien courant des appartements est à la charge des locataires.

Pour aider les personnes qui le souhaitent, le service de maintien à domicile peut déléguer une aide ménagère ou une auxiliaire de vie sur demande et bénéficier de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Les résidents sont équipés de télé-assistance.

La sécurité de la résidence est assurée de nuit par un veilleur, et par les soignants le jour.

## Les soins à disposition des résidents

Les résidents ont le libre choix de leurs médecins et auxiliaires médicaux.

Un service de soins courants sur place composé de 3 infirmières diplômées d'Etat et d'une aide-soignante, assure les soins 7 jours/7 de 8h à 20h sur prescription médicale.

Il veille également à la prise des médicaments. Des infirmières, des kinésithérapeutes, des pédicures et autres personnels paramédicaux libéraux prodiguent des soins sur prescription médicale.

Par ailleurs, l'équipe de soins anime des ateliers et actions de prévention.

## Les animations et ateliers

Toutes les semaines, différents types d'ateliers animés par le Service Animation Seniors de la ville sont proposés gratuitement aux résidents (lotos, sorties, peinture, jeux).

À ce service, s'ajoute le club des Résidents et amis du Foyer des Oliviers qui se réunit tous les mercredis après-midi et organise lotos, jeux, discussions...

Des projections de vidéos et des sorties à thèmes sont également régulièrement organisées au sein de la Résidence.

Toutes les fêtes traditionnelles donnent quant à elles lieu à des festivités au sein de la Résidence (Fêtes des Mères et des Pères, Noël, repas des aînés, Semaine Bleue et soirées estivales).

Enfin, plusieurs bénévoles, (associations, écoles, écrivain public, scout, Conseil Municipal des Enfants), interviennent régulièrement dans la vie de la Résidence.

Un accompagnement aux courses est organisé le jeudi matin.

Les frais de séjour

Les tarifs de la Résidence sont calculés en fonction de la surface du logement et des revenus du locataire.

La facturation est mensuelle.

**Tarifs de la restauration et des services :**

- Repas de midi : 8,50 €\*  
• Repas du soir : 5,80 €\*  
• Repas dimanches et jours fériés : 7 €\*  
• Repas invité : 8,50 €\*

*\* Prix donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer.*

Contact

**Adresse**

8 avenue Hélène Boucher, 30100 Alès

**Téléphone**

04 66 86 35 10

**Courriel**

[foyer.oliviers@ville-ales.fr](mailto:foyer.oliviers@ville-ales.fr)

Téléchargement

Téléchargez le livret d'accueil de la Résidence Autonomie Les Oliviers  
(PDF – 741 Ko)

[Cliquez ici](#)